

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1000 8 septembre 1947

n° 1000 8

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 septembre 1948

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1947

Date du numéro

30 septembre 1947

TEXTE INTÉGRAL

Est engagé en qualité de moniteur taxiderinique, et affecté au service zootechnique, pour compter du 5 septembre 1947, le nommé Omar Mohamed, à la solde mensuelle de deux mille cent francs (2.100 fr.) exclusive de toutes indemnités.